



NATION
huronne-wendat

Wendake, 22 décembre 2021

AVIS À LA POPULATION

Tests de dépistage rapides

Kwe à tous,

Notre équipe Santé Mieux a terminé la distribution des trousse de tests de dépistage rapides. Pour les Wendats demeurant à Wendake qui n'ont pas eu l'occasion de se présenter au Complexe sportif Desjardins Wendake afin d'obtenir leur trousse, les Allochtones, les autres Premières Nations résidant à Wendake ou les Wendats demeurant à l'extérieur de Wendake, vous pouvez vous procurer la trousse de tests de dépistage rapides dans une pharmacie près de chez vous.



QUAND UTILISER UN TEST RAPIDE ?

✓ Lorsque vous avez des symptômes qui s'apparentent à ceux de la COVID-19



Fièvre



Toux ou
mal de gorge



Perte du goût
ou de l'odorat

INTERPRÉTATION DU RÉSULTAT

Si le résultat est **POSITIF**



Isolez-vous
ET

prenez un test de dépistage
dans un centre de dépistage

Si le résultat est **NÉGATIF**



Isolez-vous
ET

faites un 2^e test rapide
24 heures plus tard

Si le résultat est **POSITIF**



Isolez-vous
ET

prenez un test de dépistage
dans un centre de dépistage

Si le résultat est **NÉGATIF**

Et que vos symptômes
diminuent :
reprenez vos activités
tout en respectant les
consignes sanitaires

Et que vos symptômes
perdurent ou s'aggravent :
utilisez l'outil
d'autoévaluation ou
consultez un professionnel
de la santé au besoin

Que faire si vous n'avez pas de tests rapides à la maison ?

Vous pouvez vous présenter à la pharmacie de votre secteur pour vous procurer les tests de dépistages rapides.

Si cela est impossible pour vous de vous procurer les tests de dépistage rapides et que :

- Vous avez des symptômes :
 - Il est recommandé de faire un test de dépistage PCR dans un [centre de dépistage](#).
- Vous n'avez pas de symptôme :
 - Il est inutile de vous rendre dans un centre de dépistage.
- Vous n'avez pas de symptôme et vous voulez faire un test de dépistage

Si vous êtes dans l'une des situations suivantes, il est recommandé de faire un test de dépistage, même si vous n'avez pas de symptômes s'apparentant à la COVID-19 :

- Vous avez eu un contact étroit avec une personne atteinte de la COVID-19 jusqu'à 48 h avant le début de ses symptômes ou, si la personne atteinte n'a pas de symptômes, 48 h avant qu'elle ait passé son test de dépistage.
- Un contact étroit est un contact de plus de 15 minutes, à moins de 2 mètres, sans masque d'intervention (masque de procédure).
- Les autorités de santé publique vous ont demandé de faire un test de dépistage
- Vous avez reçu une notification d'exposition par l'application Alerte COVID.

Que faire si vous avez un test de dépistage rapide positif?

Si le résultat est positif, il faut s'isoler et prendre rendez-vous dans un [centre de dépistage](#) dès que possible.



Sophie Picard
Direction Santé Mieux-être